

Compte rendu de la rencontre avec l'inspection Générale **Jeudi 3 juin 2010**

Présents : Madame Guillet, IG

pour le Snes : D. Balducci, C. Chalmin, M.Schöhn, T. Reygades

1 - La réforme en seconde

Nous avons redit notre désaccord avec le cadre horaire et le contenu de l'EDE Santé-Social et notre inquiétude sur une mise en place de l'EDE très inégale d'une académie à une autre et surtout d'un établissement à un autre. Certains collègues nous ont fait part en effet de situations très variables vis-à-vis des répartitions entre enseignants (soit 1h30 pour le seul professeur de STMS, soit 45 min en STMS et 45 min en Biologie), vis-à-vis des effectifs (soit des demi-groupes, soit des classes entières à 20/24 élèves voire 30/35) et, pire encore, vis-à-vis du choix des professeurs chargés de l'enseignement (professeurs de SVT et même d'EPS !!!). Et on peut malheureusement supposer que d'autres situations tout aussi rocambolesques peuvent exister encore ! Nous avons signalé également l'existence de couplage des EDE Santé-Social et Biotechnologie dans certaines académies et le refus de certains collègues de Biologie d'assurer cet enseignement qu'ils trouvent sans consistance.

Madame Guillet a indiqué que l'ouverture de l'EDE Santé-Social respectait le statu quo : là où existaient des séries ST2S, l'EDE a été ouvert. Elle note l'ouverture supplémentaire d'EDE Santé-Social dans seulement 9 à 12 établissements en France mais avec l'enseignement confié évidemment à des professeurs autres que biologie ou STMS (SVT, EPS..). Elle a conscience de la disparité des situations et assure que l'inspection générale et les IPR essaient d'expliquer au mieux les règles de fonctionnement, mais les établissements font valoir leur autonomie de fonctionnement. Néanmoins, elle rappelle les garde-fous sur les effectifs (nécessité de demi-groupes puisque le référentiel précise qu'il s'agit d'enseigner en laboratoire et en salle multi-média). Selon elle, les EDE seraient d'ailleurs en majorité dédoublés.

Elle s'interroge sur la mise en place dans certains établissements du couplage des deux enseignements Santé-Social et Biotechnologie qui tente de reconstituer la situation antérieure du couplage SMS/BLP : cela va à l'encontre de la philosophie de la réforme car le programme de biotechnologie est tournée vers la série STL et il ne peut donc pas être un enseignement propédeutique à la biologie en série ST2S.

Une discussion s'est engagée sur l'efficacité de cet enseignement pour conserver une voie technologique de qualité à laquelle nous sommes attachés et permettre à nos élèves de réussir.

Madame Guillet considère qu'elle a répondu à la commande c'est-à-dire « donner envie aux jeunes de s'engager dans la série ST2S » : la construction de l'EDE s'est faite à partir des deux disciplines (biologie et STSS) qui donnent un sens à cette série. L'enseignement conjoint des STSS et de la Biologie humaine représente la caractéristique de la filière ST2S : supprimer ce couplage, c'est mettre en danger la série (si on ne laisse que la biologie, on rattachera à la série S et si on ne fait que des STSS, on rattachera aux SES).

Elle a conscience que l'horaire est restreint et dans l'absolu elle aurait apprécié un horaire plus conséquent comme en langues anciennes et arts (3h). Elle aurait même bien vu cet EDE intégré dans les enseignements obligatoires. Néanmoins, elle considère qu'elle a fait le maximum et est persuadée que l'IG dans le cadre de ses prérogatives a défendu la voie technologique qui doit être maintenue comme une voie à part entière.

2 - La réforme du cycle terminal

Qu'en est-il de la réforme du cycle terminal et de la façon dont l'IG envisage l'introduction des 4h30 supplémentaires (accompagnement personnalisé, LV2 et ECJS) ? Est-ce qu'on va emprunter une organisation semblable à celle prévue en STI/STL avec un horaire global de 32 heures (alors qu'actuellement l'horaire ST2S est de 30 heures) ?

Madame Guillet nous informe qu'elle n'a aucune commande pour l'instant mais qu'elle va se faire incessamment pour une mise en œuvre en septembre 2012. Elle ne sait pas quelle option sera choisie : soit une refonte totale comme en STL (mise en conformité avec les autres séries technologiques), soit une adaptation simple à la rénovation telle qu'elle a eu lieu au niveau des horaires et des contenus avec une intégration des heures en plus. Son choix va vers la seconde hypothèse ; la première l'inquiète car si le schéma STI/STL est choisi, les 16 heures de dédoublement dans la série ST2S seraient insuffisantes au regard des TD et TP actuels. Par ailleurs la rénovations des contenus devrait être, selon elle, maintenue.

Dans la réforme STI/STL, il est prévu une heure d'enseignement technologique en langue vivante. Pour les ST2S, l'IG souhaite initier cet enseignement dans certains établissements à la rentrée 2010, voire 2011, car ce serait une véritable opportunité pour le rayonnement de la série ST2S. Des collègues ont d'ailleurs demandé leur habilitation à enseigner en langue étrangère.

Quant à l'évaluation du baccalauréat, elle n'est pas pour l'instant à l'ordre du jour. Le SNES a d'ailleurs, à ce sujet, rappelé sa demande d'une véritable évaluation des AI en terminale.

3 - Découpage modulaire des BTS

Le ministère de l'enseignement supérieur semble vouloir découper les BST, et donc le BST ST3S, en modules semestriels. Nous mettons en garde contre ce type de découpage qui risque de mettre à mal la cohérence du diplôme, et imposer des contrôles en cours de formation qui réduisent de façon importante les temps de formation et qui font perdre au diplôme sont caractère national.

4 - La réforme de la formation des maîtres

Nous avons alerté sur les conditions qui seront faites à nos collègues stagiaires à la rentrée et qui ne leur permettront pas une entrée de qualité dans le métier.

Madame Guillet a conscience des difficultés mais « nous essaierons de faire au mieux ».

Elle se réjouit du changement du contenu du concours plus axé sur les compétences pédagogiques et la connaissance de l'institution scolaire. Un nombre de postes plus conséquent a été mis au concours cette année. Malgré un nombre important de candidats inscrits, on a constaté une diminution du nombre des candidats présents. Cependant, le recrutement de cette année semble de qualité.

Elle s'inquiète aussi du nombre croissant de contractuels (40 dans l'académie de Versailles (15%) et 32/33 dans l'académie de Créteil) tout en se félicitant de leur qualité et de l'accueil qui leur est fait par les IPR et les collègues. Elle estime qu'il faudrait cadrer davantage leur recrutement et ne pas en laisser la responsabilité aux chefs d'établissement. D'autre part, malgré l'augmentation sensible des places aux concours et des départs à la retraite plus tardifs, elle ne pense pas que l'on puisse compenser le déficit des postes de titulaires.

5 - Le bac Professionnel, suite au BEP CSS

Il est sur la bonne voie malgré les réticences fortes d'une des deux fédérations professionnelles de services à la personne sur la mise en place d'un niveau IV dans ce secteur. On s'orienterait donc vers deux domaines : le soin et les services à la personne.

Elle se réjouit de l'évolution de la position du Ministère de la Santé qui a engagé une « re-ingénierie » des diplômes dont celui d'AP et d'AS dans le sens d'une élévation des compétences et donc du niveau de certification en s'orientant vers une reconnaissance de ces diplômes au niveau IV .

Evidemment l'ouverture du bac professionnel (prévue en septembre 2011) aura forcément des incidences sur le recrutement des élèves en Première ST2S et le nombre de classes, notamment dans les académies où ont été ouvertes d'une manière un peu disproportionnée depuis plusieurs années des sections de BEP et de classes de première d'adaptation.

En conclusion, il apparaît pour le SNES que, même si elle défend la série et agit au mieux dans ce sens, l'IG semble aujourd'hui avoir bien peu de pouvoirs face aux décisions du ministère.

La mobilisation de tous les collègues est donc plus que nécessaire pour signaler à ce dernier les dangers et les conséquences fatales de sa réforme.